



Procès-verbal

Réunion régulière du conseil scolaire Le 26 novembre 2019 – Conseil scolaire Centre-Est – St-Paul

Présence

Réginald Roy, président; Mario Gagné, vice-président; Natalie Béland, conseillère; Caleb Ryan, conseiller catholique, Sonya Vincent, conseillère publique;

Dolorèse Nolette, directrice générale; Isabelle Poulin, trésorière et directrice des services opérationnels

Absences motivées

Christine Cousineau, directrice des ressources humaines & communications/secrétaire corporative

1. Ouverture

1.1. Accueil et mot de bienvenue

1.1.1. Le Président souhaite la bienvenue et ouvre la rencontre à 15h55.

1.2. Méditation

1.2.1. Le CA se prépare pour la rencontre en faisant la lecture de la prière proposée par le Président.

1.3. Reconnaissance des territoires autochtones

1.3.1. L'hommage aux peuples autochtones et Métis est lu par le Président de la rencontre.

1.4. Déclaration des conflits d'intérêt

1.4.1. Aucune déclaration de conflits d'intérêt.

2. Proposition d'acceptation de l'ordre du jour :

2.1. Caleb Ryan propose l'adoption de l'ordre du jour de la réunion régulière du 26 novembre 2019. Adoptée (261119-2.1)

3. Proposition d'adoption du procès-verbal de la dernière réunion :

3.1. Mario Gagné propose l'adoption du procès-verbal de la dernière réunion régulière du 29 octobre 2019. Adoptée (261119-3.1)

3.2. Affaires découlant des procès-verbaux.

3.2.1. Le Registre des propositions est présenté pour discussion.

3.3. Natalie Béland propose de passer à huis clos à 16h11. Adoptée (261119-3.3)

3.4. Sonya Vincent propose la fin du huis clos à 16h50. Adoptée (261119-3.4)

4. POUR DÉCISION

4.1. Adoption de politiques en première lecture

4.1.1. La première lecture de la Politique 2 est reporté à la prochaine réunion. La Directrice générale partage avec le CA que ASBA travaille à traduire les politiques que cette association a créé pour répondre aux nouvelles exigences de la Loi sur l'éducation. Voulons-nous profiter de ce service offert par ASBA? Si oui, il y a une problématique. L'organisation des politiques du CSCE ne concorde pas avec celui proposé par ASBA. La Directrice générale reçoit le mandat de présenter un tableau de concordance potentielle entre la structure de politiques proposée par ASBA et celle utilisée par le CSCE pour fin de comparaison.

4.2. Adoption de politiques en deuxième et troisième lecture

4.2.1. La troisième lecture des Politique 1.1 et 1.6 reporté à la prochaine réunion.

4.3. États financiers 2018-2019 vérifiés

Pierre Bergeron du cabinet Bergeron & Co présente les états financiers vérifiés. Il indique avoir apprécié la coopération des membres de l'équipe du CSCE qui ont travaillé avec la leur afin de réaliser la vérification. Les états financiers démontrent que les revenus pour l'année 2018-2019 étaient de 17 215 079\$ et les dépenses de 17 387 070\$. L'année se termine donc avec un déficit de 171 992\$. Le surplus d'opération accumulé se chiffre à 2 071 333\$ à la fin aout 2019.

Natalie Béland propose que le Conseil reçoive les états financiers vérifiés pour l'année fiscale 2018-2019 y compris les recommandations pour l'administration. **Adoptée (261119-4.3.1)**

Mario Gagné propose que l'administration explore des moyens de redressement financiers pour l'année financière 2019 – 2020 et que ceux-ci soient intégrés au Budget 2019-2020 révisé. **Adoptée (261119-4.3.2)**

4.4. Budget 2019-2020 : constats

Après analyse approfondie, et à la lumière d'informations supplémentaires en provenance du Ministère, il est évident que le budget annoncé à la fin octobre pour l'année 2019-2020 est à la baisse en comparaison avec celui de l'année passée. De plus, le CSCE vient tout juste de recevoir la facture pour les assurances pour l'année 2019-2020. Celles-ci ont augmenté de presque 200% et ce, de façon inattendue. A cause des revendications de tous les conseils scolaires albertains, la Ministre de l'éducation vient tout juste d'annoncer que ceux-ci pourront faire la demande pour utiliser les fonds accordés sous le libellé *Infrastructure and Maintenance Renewal* afin de soutenir les besoins en salle de classe pour cette année scolaire déjà en cours. A la lumière de tous ces constats, l'administration doit revoir les budgets dans leur ensemble et ceux-ci doivent être approuvés par le CA et déposés auprès du Ministère avant la fin de la journée le 6 janvier 2020.

Mario Gagné propose que le Conseil tienne une réunion extraordinaire le 20 décembre 2019 à 12h30 pour discuter et approuver le budget révisé 2019-2020, le RRAÉ et le Plan triennal 2019.

Adoptée (261119-4.4)

5. POUR DISCUSSION

5.1. Continuum en éducation

Le Comité consultatif de l'Alberta en matière de francophonie (CCAF), comité responsable de coordonner la mise en œuvre de la Politique en matière de francophone de l'Alberta, a reçu une présentation au sujet du continuum en éducation en novembre. L'une des priorités fixées dans le plan d'action de cette mise en œuvre est le continuum en éducation et la question se pose pour déterminer si les conseils scolaires, par le biais de la FCSFA, s'engagent dans une initiative pour mener un dossier sur ce sujet.

Mario Gagné propose que le CA du CSCE donne le mandat à sa représentante de la FCSFA de poursuivre les discussions au sujet du continuum en éducation.

Adopté (261119-5.1)

6. POUR INFORMATION

6.1. Excursions à l'international – intérêt de 3 écoles secondaires au CSCE.

Une demande préliminaire a été faite concernant l'appui du CSCE dans la préparation d'un voyage en France en 2020/2021 ou 2021/2022. Ce voyage serait en lien avec le programme d'études sociales de la 10^e et 11^e année et pourrait regrouper des élèves de plusieurs écoles du Conseil. Puisque le gouvernement canadien indique que les voyageurs vers la France doivent faire preuve d'un haut niveau de prudence en raison de la menace terroriste actuellement élevée, les conseillers maintiennent leur décision de ne pas approuver ce genre de voyage. L'administration communiquera cette décision aux intéressés. Les Conseillers encouragent les voyages au Canada.

6.2. RRAÉ

La nouvelle date limite pour déposer le rapport RRAÉ 2018-2019 et le Plan triennal est le 6 janvier 2020. Le CA recevra le RRAÉ du CSCE pour approbation lors de la réunion extraordinaire du mois de décembre.

7. RAPPORTS FINANCIERS

7.1. États financiers novembre 2019

Isabelle Poulin, trésorière corporative, présente le rapport mensuel de novembre aux conseillers.

8. RAPPORTS

8.1. Le Président

Réginald Roy a été réélu à titre de président de la FCSFA. Le prix Ami de l'éducation francophone de la FCSFA a été remis à Northern Lights. Dans le cadre du congrès de ACSTA, M. Roy n'a reçu que des bons mots au sujet du travail de notre conseillère Natalie Béland et il prend le temps de lui exprimer son appréciation pour son travail en tant que représentante du Conseil. Il indique aussi qu'il a participé à un atelier au sujet de l'insécurité linguistique lors du colloque annuel de la FPPA.

8.2. FCSFA

Le 25^e anniversaire de la gestion scolaire en Alberta aura lieu le 21 mars 2020 au Westin à Edmonton. Le Secrétariat provincial de l'ACFA a accepté de coordonner cet événement pour la FCSFA. C'est un événement pour lequel nous pouvons déjà faire de la promotion. La prochaine rencontre du CA de la FCSFA aura lieu le 23 janvier prochain à St-Paul dans les locaux du CSCE.

8.3. ASBA

Mario Gagné présente les procès-verbaux de rencontres ASBA qui se trouvent en folio. La prochaine réunion de la Zone 2/3 de ASBA aura lieu le 6 décembre.

8.4. ACSTA

Natalie Béland fait un résumé de l'AGA et du congrès du ACSTA. ACSTA désire embaucher un 'Curriculum Coordinator' et ce poste a été approuvé par le CA de ACSTA. Les conseillers francophones ont appuyé le principe de ce poste même s'ils ne croient pas pouvoir bénéficier des services. La prochaine réunion en février 2020.

8.5. La Direction générale

La Directrice générale ainsi qu'Isabelle Poulin ont participé à une rencontre avec les DG de Northern Lights School Division et de Lakeland Catholic School Division afin de poursuivre une discussion qui avait été entamé au printemps au sujet de collaborations potentielles. Plusieurs sujets ont été explorés et d'autres rencontres sont prévues.

La DG indique que nous avons reçu une demande du comité de négociation / bien-être pour créer le comité de liaison prévu dans le protocole d'entente dans la convention collective. Cette rencontre doit avoir lieu avant le 31 décembre 2019. Le but du comité est de créer des occasions pour permettre aux participants de dialoguer et de partager leurs différents points de vue sur les sujets qui les préoccupent dans le cadre scolaire. Le CA mandate la Directrice générale, Dolorèse Nolette et Natalie Béland pour représenter le conseil.

8.6. La trésorière et directrice des services opérationnels

8.6.1. Transport

Il n'y a pas de changement à apporter.

8.6.2. Infrastructure

Il n'y a pas de changement à apporter.

9. Rappel et correspondance

10. Levée de la réunion

Mario Gagné propose la levée de la séance à 18h08. Adoptée (261119.10)

Réginald Roy
Président

Dolorèse Nolette
Directrice générale

Date

Date